

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Poursuivre les interventions afin que Hong Kong suspende ses mesures de restriction liées à l'ESB à l'encontre des importations en provenance du Canada.

Encéphalopathie spongiforme bovine

Suite à l'annonce faite par le Canada, le 20 mai 2003, d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), Hong Kong a interdit l'importation de bœuf et de produits du bœuf canadiens. Le Canada a parfaitement tenu au courant tous ses partenaires commerciaux, y compris Hong Kong, des résultats de ses enquêtes et des mesures qu'il a prises pour faire face à cette situation. Il demande maintenant la reprise des échanges commerciaux en se fondant sur des données scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.)

Investissement

En 2002, Hong Kong se situait au 8^e rang des investisseurs au Canada grâce à des flux d'investissements de 5 milliards de dollars. Le Canada a pour sa part investi 2,8 milliards de dollars à Hong Kong, largement concentrés dans le secteur des services financiers. En règle générale, les investisseurs canadiens font face à très peu d'obstacles sur le marché de Hong Kong, qui offre une excellente infrastructure, des taux d'imposition peu élevés et des possibilités d'investissement direct à grande valeur ajoutée.

République de Corée

Aperçu

La Corée est la troisième destination en importance de nos exportations de marchandises en Asie-Pacifique (derrière le Japon et la Chine) et la huitième dans le monde. En 2003, les exportations de marchandises canadiennes vers la République de Corée ont totalisé près de 1,9 milliard de dollars, et les importations canadiennes en provenance de Corée, 5,1 milliards de dollars. Malgré la libéralisation considérable survenue après la crise financière coréenne de 1997, la politique économique de la République de Corée vise à protéger l'industrie nationale et à encourager les exportations,

tout en décourageant les importations de certains produits à valeur ajoutée. De façon générale, les droits de douane, les licences d'importation, les formalités d'importation et les normes sociales favorisent l'importation de matières premières et d'équipement industriel plutôt que de produits finis. Bien que les formalités d'importation aient été libéralisées au cours des dernières années, d'importants obstacles et des règles intransigeantes subsistent dans certains secteurs.

Le Groupe de travail pour un partenariat spécial Canada-Corée, mis sur pied en avril 1994, tente d'accroître la collaboration dans des domaines comme le commerce, l'investissement, la coopération industrielle et les transferts de technologie. Un sous-comité du Groupe de travail pour un partenariat spécial s'occupe précisément des questions relatives à l'accès aux marchés, alors qu'un autre a été créé dans le but d'accroître la collaboration entre le secteur privé des deux pays, en se concentrant dans un premier temps sur la technologie de fabrication, les nouveaux matériaux, la biotechnologie, l'environnement, l'énergie et les télécommunications.

En 2002, le Canada a entrepris des discussions approfondies et continues avec les autorités techniques afin de résoudre les questions sanitaires et phytosanitaires en suspens.

Accès aux marchés – résultats obtenus en 2003

- Des restrictions liées à l'ESB sur les importations de sperme de bœuf en provenance du Canada ont été supprimées le 2 octobre 2003.
- Des importations d'aliments canadiens pour animaux contenant de la viande de poulet ont été approuvées le 24 octobre 2003
- L'approbation relative à la vente de viande de phoque destinée à la consommation humaine a donné lieu aux premiers envois de produits canadiens.
- La mise en place d'un contingent tarifaire de 160 000 tonnes sur les pois fourragers a été annoncée en 2004, au taux de 2 %.

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Poursuivre les interventions visant la levée des mesures coréennes liées à l'ESB à l'encontre des importations en provenance du Canada.